Réf. Farde e-Assemblées : 2375902

N° OJ : 23

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Subside accordé dans le cadre de la relance économique post-Covid 2020 à la S.A. By Dewez : 12.069,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2020;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside pour un montant de 12.069,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2020 à la S.A. By Dewez pour l'organisation de décorations temporaires de la rue de la Bourse.

Annexes :